



DESTINATAIRE
**Animateur/
Directeur**

PUBLIC
Tous publics

THÈME
**Informatique
et web**

Créer une page Facebook pour votre structure

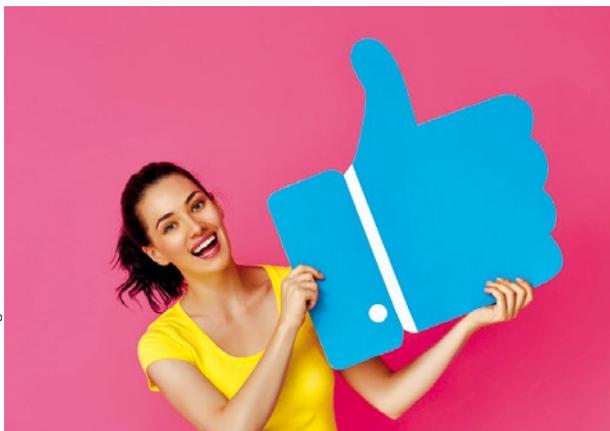
Impossible de passer à côté car Facebook est la star des réseaux sociaux. Il permet de tout faire ou presque : communiquer, partager, rester en contact, etc. Mais comment utiliser et exploiter au mieux ce réseau dans votre structure ? D'abord en créant une page Facebook.

« créer une page ». Vous pourrez ensuite accéder à votre page via ce menu une fois celle-ci créée.

– Ou rendez-vous : <https://fr-fr.facebook.com/pages/create>

Choisir la bonne catégorie

- Si vous souhaitez créer une page spécifique pour votre structure, choisissez la catégorie « *Entreprise, organisme ou institution* » puis indiquez votre domaine d'activité (beaucoup de structures d'animation s'enregistrent dans « *organismes à but non lucratif* »). Cette page sera dédiée à votre communication, elle permettra de développer votre présence, fédérer votre communauté d'adhérents par exemple. Tous les organismes d'éducation populaire nationaux et régionaux tels que les Francas (www.facebook.com/LaFederationNationaledesFrancas/), I love Educ Pop (www.facebook.com/iloveeducpop/), l'Anacej (www.facebook.com/anacej/), La Ligue de l'Enseignement (www.facebook.com/laliguedelenseignementnationale/), Léo Lagrange (www.facebook.com/federationleolagrange/), etc, disposent ainsi d'une page Facebook afin d'informer leurs adhérents des événements à venir, de publier photos et vidéos, d'organiser une veille numérique sur des thématiques éducatives et pédagogiques, de donner les coordonnées postales, téléphoniques ou l'adresse du site web de l'organisme... Au niveau local, on retrouve bien entendu le même type de page pour les centres de loisirs comme par exemple ceux de Neuchâtel (www.facebook.com/cdlneuchatel/) ou de Trélassac (www.facebook.com/centredeloisirstrelissac/). Consultez ces pages pour avoir des idées de publications.
- Si vous souhaitez lancer une communauté ou défendre une cause dans le cadre d'un projet



Créer une page pro

- Chaque titulaire d'un compte Facebook peut créer facilement une ou plusieurs pages sur le réseau social de façon rapide et gratuite. Mais chacune de ces pages peut répondre à des besoins de communication différents, même si chaque page dispose des mêmes fonctionnalités pour communiquer : partage de publications, photo de couverture (en-tête), ajout d'onglets, etc.
- Pour créer une page, deux choix possibles :
 - Depuis votre compte Facebook : sélectionner la petite flèche en haut à droite, puis choisir



de centre par exemple, vous pouvez choisir la rubrique « Cause ou communauté » à l'image des pages « Stop aux clichés sur les jeunes » (www.facebook.com/stopauxcliches/), « Être animateur, c'est bien plus qu'un métier » (www.facebook.com/Etre-animateur-cest-bien-quun-metier-521059457926424/), « Non au harcèlement à l'École » (www.facebook.com/nonauharcementalecole/)

Bien configurer votre page pro

• Une fois votre catégorie choisie, il ne vous reste plus qu'à rentrer le nom de votre structure dans le champ prévu puis de cocher la case « J'accepte les conditions applicables aux Pages Facebook ». À compter de cet instant, un assistant vous guide pas à pas dans la création de votre page. L'opération se compose de quelques étapes clés :

– Créer l'identité graphique de votre page en désignant l'image qui tiendra lieu de logo. Celui-ci doit représenter au mieux votre structure ou votre personne (gif, image, photo). Vous pouvez le télécharger à partir de votre ordinateur ou d'internet.

– Cliquer sur le lien « À propos » puis décrire de façon détaillée les activités que vous proposez ou l'objectif de votre structure. Soyez original en trouvant une formule susceptible d'éveiller la curiosité des utilisateurs du réseau social. Vous pouvez aussi lier votre page Facebook à un site ou un blog en saisissant l'adresse correspondante.

– Choisir l'adresse de votre page : pour communiquer et faire venir les internautes sur votre page, il vous faut une adresse facilement mémorisable. Si la première partie de l'URL est imposée (www.facebook.com/), vous pouvez définir librement le second élément. Il peut s'agir du nom de votre structure ou d'un intitulé plus court qui sera facile à retenir (cdl pour centre de loisirs, mdq pour maison de quartier...). Sachez aussi que l'adresse que vous envisagez est peut-être déjà utilisée vu le nombre de pages Facebook créées dans le monde. Dans ce cas, utilisez des subterfuges tels que l'ajout d'un code postal, d'un tiret ou d'un symbole quelconque pour ne pas trop vous éloigner de votre choix initial.

• Votre page pro est alors opérationnelle : vous pouvez y publier des images, des vidéos, des articles, créer des événements (voir encadré), etc.

Créer un compte professionnel ?

Beaucoup d'animateurs ou éducateurs utilisent leur compte personnel pour communiquer à des fins professionnelles. Dans ce cas, il vous faut bien réfléchir à ce que vous souhaitez partager ou pas sur votre mur et surtout aux personnes susceptibles d'accéder à ces pages. En effet, si vous acceptez les enfants et ados comme amis, ceux-ci auront forcément accès à des photos, des vidéos et des informations vous concernant et qui ne sont pas en rapport avec vos activités éducatives, à moins d'entrer dans des systèmes de listes assez fastidieux à gérer ! La question de la création d'un deuxième compte peut alors se poser et permettra de faire la distinction entre votre vie personnelle et votre vie professionnelle. Il faut savoir également que les recruteurs et autres chasseurs de tête utilisent fréquemment les réseaux sociaux pour « enquêter » sur d'éventuelles candidatures. Il en va de même pour les organisateurs et les directeurs de séjours ! C'est bien entendu à partir de ce compte pro que vous devrez créer et administrer la page de votre structure.

• À partir de cet instant, vous devez gagner en visibilité. Pour cela, Facebook vous propose d'inviter vos contacts et vos amis à s'abonner à votre page à partir de la section « Inviter les contacts de courrier électronique ». Sélectionnez un ou plusieurs carnets d'adresses. Un message est envoyé à vos contacts pour les avertir de l'existence de votre page et les inciter à s'y connecter.

• Vous aurez aussi la possibilité de partager la gestion de votre page avec d'autres collègues (nécessaire par exemple pour assurer le relais en cas de congé ou d'absence), qui pourront avoir différents rôles et autorisations, à déterminer avec eux et qui seront gérées depuis l'onglet « Paramètres / Rôles de la page ».

Valoriser un événement

Si vous organisez un spectacle particulier ou un événement qui mérite d'avoir sa page pour informer, tenir en haleine et rassembler autour de ce projet, vous pouvez créer dans Facebook un événement spécifique, à l'image de la Maison de culture et de loisirs de Metz qui organise au mois d'octobre son centre aéré d'automne (www.facebook.com/events/312982412497468/). Vous pourrez ainsi faire connaître l'événement et y inviter des participants.